

Le Collectif des Mutualistes Bretons Inquiets a été créé en 2018 à l'initiative de sociétaires, salariés ou anciens salariés de Crédit Mutuel Arkéa inquiets de la crise engendrée par la volonté des dirigeants de Crédit Mutuel Arkéa de rompre avec le Crédit Mutuel. Ce Collectif s'attache depuis cette date à défendre les intérêts des sociétaires du Crédit Mutuel de Bretagne et de la Bretagne, en alertant sur les risques de ce projet et en appelant à une sortie du conflit.



LES INTÉRÊTS DES SOCIÉTAIRES

**Quelles ont été
les raisons qui ont
motivées le lancement
de ce Collectif ?**

— Jean-Paul le Bail

“En 2018, la pétition que nous avons lancée avait recueilli plus de 20 000 signatures de sociétaires qui indiquaient ainsi ne pas se retrouver dans cette appropriation du Crédit Mutuel de Bretagne pour en faire une banque à statut indéterminé. Nous avons constaté de nombreuses dérives au fil des ans. En premier lieu, l'inflation des rémunérations du Président et du Directeur Général à des niveaux que nous n'avions jamais connus au Crédit Mutuel de Bretagne. Ensuite, la perte de la référence mutualiste absente du projet. Il est vrai que le groupe s'en était déjà éloigné dans les faits : les Assemblées Générales, temps d'expression des sociétaires, sont transformées en journées portes ouvertes. Il n'y a plus de débats

sur la politique et les orientations du groupe. Les administrateurs sont en réalité cooptés. L'échelon local est dévitalisé au profit d'une concentration de tous les pouvoirs au siège du Relecq Kerhuon.”

— Jean-Claude Stephan

“A ces dérives constatées, s'est ajoutée la fermeture de nombreuses caisses du Crédit Mutuel de Bretagne au nom de la rationalisation, avec la disparition de points de vente et de guichets automatiques dans nos petites communes.

En perdant les caisses locales, c'est l'ancrage territorial que l'on perd. La stratégie de développement dans les Fintechs n'a pas manqué de susciter des interrogations et des inquiétudes parmi les salariés du réseau notamment. La proximité aux territoires bretons et du Sud-Ouest ne semblait plus être la priorité. Nous ne sommes pas opposés à la diversification pour autant qu'elle ne se fasse pas au détriment du réseau dans les priorités d'investissement.”

— Jean-Claude Abgrall

“Ce qui nous a également alerté dès le lancement de ce projet d'indépendance, c'est l'argumentation fautive des dirigeants de Crédit Mutuel Arkéa qui a induit salariés, élus et sociétaires en erreur. Premier argument faux, celui du risque sur l'emploi soi-disant encouru en restant dans le Crédit Mutuel : le pouvoir au Crédit Mutuel est au niveau des fédérations et non de la Confédération et de ce fait, tous les sujets relatifs à l'emploi sont du ressort de la fédération (et donc du Crédit Mutuel de Bretagne). Autre argument fallacieux, celui d'affirmer que l'appartenance au Crédit Mutuel empêchait Crédit Mutuel Arkéa de se développer : aucun projet de développement n'a jamais été empêché par la Confédération.

Troisième argument agité comme un épouvantail, la volonté hégémonique de Crédit Mutuel Alliance Fédérale : là encore, il existe des règles statutaires et tout ralliement à un autre groupe régional a toujours été et doit rester à l'initiative de la fédération concernée et passer par un vote à la majorité de l'ensemble des caisses locales.”

**Quels sont les principaux
risques que vous voyez
dans ce projet
d'indépendance ?**

— Jean-Paul Le Bail

“Ce projet d'indépendance signerait la fin du mutualisme et de la proximité avec nos territoires. Ce choix faciliterait également la reconfiguration du réseau, déjà largement entamée. Le projet acterait la fin d'une forme de démocratie financière – déjà bien théorique – et la création d'une entité où la recherche du profit serait le moteur essentiel.



**Jean-Claude Abgrall,
Jean-Claude Stephan et
Jean-Paul Le Bail,**
anciens cadres salariés
du Crédit Mutuel de Bretagne

Enfin, notre inquiétude est forte sur la rupture de la solidarité nationale pour vivre une aventure de banque indépendante dans un contexte incertain.”

— Jean-Claude Stephan

“Contrairement à ce que répètent sans cesse les dirigeants de Crédit Mutuel Arkéa, c’est le projet d’indépendance, et donc le fait de quitter le groupe Crédit Mutuel, qui présente de vrais risques sur l’emploi. En effet, rompre avec la solidarité nationale, se concentrer sur une stratégie de développement dans les Fintechs et devenir une petite banque régionale, surtout dans le contexte économique et social que nous traversons, comporte des risques certains pour l’emploi. En devenant une banque indépendante, le futur groupe sera par ailleurs contraint de réaliser des économies de moyens (coûts informatiques, exigences réglementaires, etc.) pour rester compétitif face à des groupes bancaires français et européens qui sont tous dans une logique de regroupement pour être plus solides.”

— Jean-Claude Abgrall

“Chacun sait que le Crédit Mutuel de Bretagne s’est fort bien développé depuis des décades, dans le cadre confédéral et sa croissance rend sans contenu l’idée que ce cadre serait pénalisant. Il n’existe pas non plus de risque pour l’emploi ni pour une concentration des moyens humains et techniques : seuls les conseils d’administration des fédérations ont pouvoir dans ce domaine. Les statuts de la confédération le garantissent clairement. Le Crédit Mutuel de Bretagne est une belle réussite et

une belle entreprise, qui a bénéficié pour réussir de la solidarité et de la solidarité inhérente à son appartenance au Crédit Mutuel. Il n’y a aucune raison de prendre le risque de renoncer à cette sécurité.”

**Votre regard sur
la manière de sortir de ce
conflit et sur l’avenir ?**

— Jean-Claude Stephan

“Cette dérive vers une banque indépendante ne bénéficiera pas à la Bretagne et au Sud-Ouest. Les dirigeants de Crédit Mutuel Arkéa le disent eux-mêmes en affichant clairement des ambitions de développement hors des frontières actuelles. L’intérêt des salariés, des élus et des sociétaires est que le Crédit Mutuel Arkéa reste dans le Crédit Mutuel et continue de se développer comme il le fait depuis des années. Et notre souhait est qu’il concentre ses moyens au service du développement des territoires bretons et du Sud-Ouest.”

— Jean-Claude Abgrall

“Le vote des caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne de 2016, sur lequel la Présidence de Crédit Mutuel Arkéa s’appuie pour continuer de mener ce projet, n’a pas été sincère : les conseils d’administration des caisses locales ont voté sur un projet de défense de l’autonomie au sein du groupe Crédit Mutuel et la préservation de la marque Crédit Mutuel, et non sur un projet d’indépendance et un abandon de la dénomination “Crédit Mutuel de Bretagne”.

Les actions récentes menées par la Confédération ont permis

de positionner et de clarifier son rôle. A partir de là, une règle s’impose : tant que le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel, il doit se conformer aux divers règlements du Crédit Mutuel. Enfin, il convient de rappeler que le Crédit Mutuel de Bretagne appartient depuis son origine à ses sociétaires et non à ses dirigeants actuels, qui ne sont que de passage.”

— Jean-Paul Le Bail

“Le Crédit Mutuel de Bretagne tel que nous l’avons connu et auquel nous restons attachés, pionnier dans nombre de domaines, a toujours su concilier l’innovation technologique, facteur de développement et de progrès, avec le respect de ses principes fondateurs. Les deux ne s’opposent pas mais s’enrichissent. Le mutualisme n’est pas une idée morte. Ce n’est pas le passé, c’est même un mouvement qui est en train de revivre dans la crise que nous traversons. Il y a dans le mutualisme des valeurs uniques de proximité et de participation à la vie de nos territoires, une capacité forte à organiser des réseaux de solidarité locale. Il est primordial de le défendre, dans l’intérêt de tous.”

C’est sur ces bases que nous jugerons de la qualité des candidats(es) à la présidence d’un Crédit Mutuel Arkéa autonome au sein de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

Pour contacter le collectif :
collectifmutualistesinquiets@gmail.com
BP 90145 - 17, rue de la Marne,
29411 LANDERNEAU Cedex

